

Procès-verbal de la séance d'ajournement du 2 juillet 1998 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Marie-Victorin, qui s'est tenue le 25 août 1998 à compter de 19 h 30 à la salle Flore Laurentienne, du centre administratif, 13, rue Saint-Laurent Est, Longueuil à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

Présences

Commissaires:

Mesdames : Claudine Blondeau, Francine Chabot, Lucie Désilets, Louise Emery (à partir de 19 h 37), Marie-Claire Giguère, Colette Larose, Nicole Leblanc, Fernande LeBlanc-Sénéchal, Ginette Lechasseur, Carole Marchand, Gladys Quintal.

Messieurs : Michel Chamberland, Claude Denis, Serge Dulude, Robert Filteau, Normand Héroux, Pierre Hurtubise, Jean Létourneau, Serge Mainville.

**Commissaires
représentant les
parents:**

- du primaire Madame Johanne Purcell
- du secondaire Monsieur Marc Audette

Formant quorum sous la présidence de madame Fernande LeBlanc-Sénéchal.

Directeur général : Monsieur Jacquelin Bergeron

Secrétaire général : Monsieur Rolland Descheneaux

**Sont également
présents :**

Madame Chantal Laforest, directrice du Service de l'organisation et du transport scolaire
Madame Nicole Pelletier, directrice générale adjointe
Monsieur Serge Lefebvre, directeur général adjoint
Monsieur Jean-Jacques Maurin, directeur général adjoint
Monsieur Antonio Pellegrino, directeur général adjoint

Ouverture de
la séance

La présidente, madame Fernande LeBlanc-Sénéchal déclare la séance ouverte. Il est 19 h 35.

33-CC-1998
Modification et
adoption de l'ordre
du jour

IL EST PROPOSÉ par monsieur Serge Dulude que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

- le point 5.1 devient 5.1 a)
- ajout des points :
 - \$ 5.1 b) Rapport du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
 - \$ 16.1 Formation d'un comité d'appel au Conseil des commissaires.

Adoptée unanimement.

Ordre du jour
adopté

L'ordre du jour adopté se lit comme suit :

- 1.- Ouverture de la séance et moment de recueillement.
- 2.- Adoption de l'ordre du jour.

- 3.- Procès-verbaux:
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil provisoire du 29 juin 199
 - 3.2 Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juillet 1998.
- 4.- Questions orales du public.
- 5.- Affaires de la Direction générale :
 - 5.1a) Nomination d'un substitut au conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
 - 5.1 b) Rapport du conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.
 - 5.2 Exercice des fonctions et pouvoirs du directeur général.
 - 5.3 Projet de règlement fixant la tenue des séances ordinaires du Conseil des commissaires.
 - 5.4 Nomination d'un représentant au centre local de développement (CLD) de la MRC Champlain.
- 6.- Affaires du secrétariat général :
 - 6.1 Règles de procédures.
 - 6.2 Règles concernant les questions orales du public.
 - 6.3 Règlement concernant l'authentification des documents.
 - 6.4 Composition des conseils d'établissement.
- 7.- Affaires du Service de la formation générale des jeunes.
- 8.- Affaires des Services complémentaires.
- 9.- Affaires du Service des ressources humaines.
- 10.- Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire :
 - 10.1 Protocole d'entente avec la STRSM.
 - 10.2 Information sur la rentrée scolaire.
- 11.- Affaires du Service des ressources financières.
- 12.- Affaires du Service des ressources matérielles.
- 13.- Affaires du Service de l'évaluation institutionnelle.
- 14.- Affaires du Service des technologies de l'information et de la communication.
- 15.- Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes.
- 16.- Autres points :
 - 16.1 Formation d'un comité d'appel au Conseil des commissaires.
- 17.- Questions orales du public.
- 18.- Parole aux commissaires.
- 19.- Parole aux commissaires représentant le comité de parents.
- 20.- Clôture ou ajournement de la séance.

34-CC-1998
Procès-verbal du
29 juin 1998

IL EST PROPOSÉ par madame Lucie Désilets que le procès-verbal de la séance du Conseil provisoire du 29 juin 1998 soit adopté avec dispense de lecture.

Adopté unanimement.

35-CC-1998
Procès-verbal du
2 juillet 1998

IL EST PROPOSÉ par madame Gladys Quintal que le procès-verbal de la séance du 2 juillet 1998 soit adopté avec dispense de lecture et en y apportant les corrections suivantes :

- S** Changer, là où c'est requis, le nom de **A Marie-Claude Giguère** par **AMarie-Claire Giguère** @.
- S** Corriger le décompte des votes sur l'amendement numéro 2 de la résolution numéro 3-CC-1998 pour qu'il se lise :

Pour : 4

Contre : 17

Abstention : 0

Adoptée unanimement.

36-CC-1998
Substitut au conseil
général de la FCSQ

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire que la Commission scolaire Marie Victorin désigne un substitut qui agira en cas d'empêchement de la présidente ;
IL EST PROPOSÉ par madame Louise Emery :

QUE monsieur Michel Chamberland soit désigné comme substitut à la présidente au Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Adoptée unanimement.

37-CC-1998
Directeur général
désigné (*L.I.P. a.203*)

CONSIDÉRANT l'article 203 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
IL EST PROPOSÉ par madame Marie-Claire Giguère :

QU'À tour de rôle, et pour une période d'un mois chacune, les personnes suivantes soient désignées pour exercer les fonctions et pouvoirs du directeur général en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier :

Monsieur Jean-Jacques Maurin, pour le mois de septembre 1998 ;
Madame Nicole Pelletier, pour le mois d'octobre 1998 ;
Monsieur Serge Lefebvre, pour le mois de novembre 1998 ;
Madame Denise Lussier, pour le mois de décembre 1998 ;
Monsieur Antonio Pellegrino, pour le mois de janvier 1999 ;

ET QU'EN cas d'empêchement de la personne désignée, la personne désignée pour la prochaine période d'un mois exerce les fonctions du directeur général.

Adoptée unanimement.

38-CC-1998
Jour, heure et lieu
des séances
régulières

CONSIDÉRANT l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique* ;
IL EST PROPOSÉ PAR madame Francine Chabot :

QUE le projet de règlement intitulé **A** Règlement fixant la tenue des séances régulières du Conseil des Commissaires @ et portant le numéro 16-98 soit adopté.

Adoptée unanimement.

39-CC-1998
Représentant au CLD
de la MRC Champlain

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire Marie-Victorin n'a plus de représentant au centre local de développement (CLD) de la MRC Champlain depuis le 30 juin 1998 ;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Michel Chamberland :

QUE monsieur Serge Dulude soit nommé représentant de la Commission scolaire Marie-Victorin au centre local de développement (CLD) de la MRC Champlain.

Adoptée unanimement.

40-CC-1998
Dépôt

Madame Colette Larose propose le dépôt du document **A** PROCÉDURES DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES @ et que la date de reprise soit celle de la prochaine séance régulière.

Adoptée unanimement.

41-CC-1998

Madame Colette Larose propose le dépôt du document **A** CONSEIL DES

Dépôt

COMMISSAIRES - QUESTIONS ORALES DU PUBLIC et que la date de reprise soit celle de la prochaine séance régulière.

Adoptée unanimement.

42-CC-1998
Authentification
de documents

CONSIDÉRANT l'adoption, par sa résolution numéro 30-CC-1998 du 2 juillet 1998, par le Conseil des commissaires du projet de règlement sur l'authentification des documents ;

CONSIDÉRANT l'article 172 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT l'avis public donné dans le délai prescrit ;

IL EST PROPOSÉ PAR madame Ginette Lechasseur :

QUE le directeur général et le secrétaire général associé soient autorisés à authentifier tout document émanant de la Commission scolaire Marie-Victorin ;

ET QU'EN conséquence le règlement numéro 15-98 daté du 2 juillet 1998 soit adopté.

Adoptée unanimement.

43-CC-1998
Composition des
conseils d'établis-
sement

CONSIDÉRANT les prescriptions des articles 43 et 103 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT les orientations de la Commission scolaire Marie-Victorin concernant la composition des conseils d'établissement ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des groupes intéressés dans chacun des établissements de la Commission scolaire Marie-Victorin ;

IL EST PROPOSÉ par madame Gladys Quintal :

QUE les compositions de chacun des conseils d'établissement de la Commission scolaire Marie-Victorin, apparaissant au document intitulé **LA COMPOSITION DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT** daté du 25 août 1998, soient adoptées.

Adoptée unanimement.

44-CC-1998
Entente avec la
STRSM

CONSIDÉRANT la section III du règlement sur le transport (*L.R.Q., c. 13.3, r.7*) ;

CONSIDÉRANT l'obligation, pour une commission scolaire dont le territoire recoupe celui d'un organisme public de transport en commun, d'offrir, au moins dix jours avant de procéder à des négociations de gré à gré ou avant de procéder par soumissions publiques, la possibilité d'assurer le service de transport qui est requis pour les élèves résidant sur le territoire de cet organisme public de transport en commun ;

CONSIDÉRANT que la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal et la Commission scolaire Marie-Victorin ont étudié conjointement l'intégration de certains élèves de niveau secondaire au transport en commun ;

CONSIDÉRANT que la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal est en mesure d'offrir le service aux élèves qui seront intégrés au transport en commun ;

IL EST PROPOSÉ par madame Ginette Lechasseur :

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin signe avec la Société de transport de la Rive-Sud un protocole d'entente portant le numéro G5 51A pour l'année 1998-1999 ;

QUE la présidente et le directeur général soient autorisés à signer pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin ledit protocole ci-joint.

Adoptée unanimement.

45-CC-1998
Ajournement

IL EST PROPOSÉ par madame Louise Emery que la séance soit ajournée à 19 h 30 le mardi 22 septembre 1998.

Adoptée unanimement.

Il est précisément 21 h 50 lorsque les délibérations prennent fin.

L.I.P., a. 170

Présidente

Secrétaire général

